



Archevêque de Reims  
3, rue du Cardinal de Lorraine  
51058 REIMS CEDEX

A Reims le 16 juin 2022

## Communiqué du Diocèse de Reims et des Ardennes

La presse s'étant faite l'écho des procédures judiciaires autour de l'abbé Guérigen pour des faits commis sur une personne adulte, l'archevêque de Reims, Mgr Éric de Moulins-Beaufort, veut d'abord exprimer sa vive émotion et sa compassion vis-à-vis des personnes qui ont souffert. Ses premières pensées vont aux personnes victimes.

A cette date, aucun autre commentaire ne peut être fait afin de laisser la justice suivre son cours de manière sereine.

D'un point de vue ecclésial, l'abbé Guérigen est interdit de l'exercice de tout ministère public. Aucune mission pastorale ne lui est confiée.

Mgr Éric de Moulins-Beaufort, avec les fidèles du diocèse, prie pour toutes les personnes qui ont souffert et leur famille. Il leur redit toute sa détermination à permettre que la lumière soit faite en collaboration avec la justice.